

Section des Alpes-de-Haute-Provence

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE à DIGNE-LES-BAINS, le 27 AVRIL 2024

Ouverture et Accueil / Début des travaux à 9h30 précises : La Présidente Christiane Ducroux ouvre l'Assemblée Générale, souhaite la bienvenue aux compagnons présents et aux personnalités, dont Madame Patricia Granet-Brunello, maire de Digne-les-Bains, qui exprime sa joie d'accueillir l'événement en sa mairie.

Partie Statutaire / Rapports et votes :

Rapport Moral par la Présidente Christiane Ducroux :

Remerciements et accueil des nouveaux membres, notamment le Sénateur Claude Domeizel et le Lieutenant-colonel Henri Couvé, ainsi que mention de plusieurs personnalités honorées.

Minute de silence pour trois compagnons décédés.

Présentation du nouveau comité formé en mai 2023 et remerciements pour leurs contributions.

Mention des défis liés au COVID et intentions de reprendre les activités sociales et culturelles.

Propositions de Visites et Activités :

Idées pour des visites telles que le porte-avions "Charles de Gaulle" et la base aérienne d'Istres.

Possibilité de disposer d'un autocar pour une visite à l'ENSOSP, sous certaines conditions.

Rapport financier par la Trésorière Françoise Mesnière :

Défis Financiers :

Problèmes de financement : Baisse du nombre d'adhérents et augmentation des coûts de fonctionnement, malgré les subventions.

Coûts de Communication : Mention des coûts élevés associés à l'envoi postal des documents, même en minimisant le nombre de pages.

Problèmes financiers : Manque de moyens financiers crucial pour la section. ~~Le déficit pourrait entraîner la fin de la section dans quatre ans.~~

Renouvellement des membres : Nécessité de recruter de nouveaux membres - Augmentation des cotisations : Envisagée pour financer les actions.

Voir les tableaux in fine.

Rapport d'Activité du Secrétaire Claude Pierre Kerlou :

Activités principales : Dossier Presse : Création d'un dossier contenant les statuts de l'association, les résultats des élections d'avril 2023, et les CV des membres du Comité.

Ce dossier a été diffusé à la presse écrite, orale et télévisée.

Rencontres Officielles : Sollicitation d'audiences avec des personnalités locales, telles que le Préfet, l'Inspecteur d'Académie, des élus et des responsables d'associations patriotiques, pour promouvoir l'ANMONM.

Communication en ligne : Mise en place d'une page provisoire d'information pour les membres de la section et d'une page officielle sur le site national de l'ANMONM, avec l'aide du webmaster Raymond Labourel.

Rédaction de Comptes-Rendus : Production des comptes-rendus des réunions et rencontres, publiés sur le site après validation du Comité et signature de la Présidente.

Venue de la Flamme :

Venue de la Flamme de la Nation à Digne-les-Bains le 3 octobre : Un événement exceptionnel rassemblant la population, les autorités et les associations pour honorer la mémoire des Bas-Alpins morts pour la France.

Préparation de la cérémonie : Plan détaillé pour l'accueil de la Flamme, incluant le cortège, les prises de parole et les expositions.

Proposition de l'événement : Dépôt d'une demande officielle pour la venue de la Flamme, avec un accueil enthousiaste des autorités locales.

Proposition d'inviter la SMLH et la SNEMM pour participer à l'organisation de la venue de la Flamme, avec une demande écrite adressée au Préfet.

Reconnaissance officielle : La position d'initiateur de la section ANMONM des Alpes-de-Haute-Provence a été reconnue.

Partenariats avec l'Éducation Nationale : Développement de projets éducatifs pour sensibiliser les jeunes aux valeurs civiques et à la mémoire.

Organisation et Soutien :

Soutien et reconnaissance : Accompagnement de la Présidente lors de diverses audiences et rencontres avec les autorités et élus.

La Présidente et le Secrétaire ont rencontré l'Inspecteur d'Académie le 12 février et ont présenté un projet de partenariat avec l'Éducation Nationale pour des actions civiques et mémorielles.

Principales Propositions :

Demandes de Subventions : Un courrier de demande de subvention a été envoyé (par le secrétaire) aux maires de 4 communes. L'objectif est de soutenir les finances de l'Association Nationale des Membres de l'Ordre National du Mérite (ANMONM) pour mener des projets solidaires et mémoriels. Une commune a accordé une subvention de 100€.

Rencontres d'information pour les enseignants et écoute de leurs suggestions avec pour thèmes : La restauration de l'esprit civique, la solidarité, et le respect de l'autre.

Participation aux cérémonies avec présence du drapeau.

Sorties et voyages mémoriels en partenariat avec des associations patriotiques.

Activités de recherche sur les lieux de mémoire et la mémoire familiale, reconnaissance des symboles nationaux et associatifs ; Participation aux projets existants comme les Petits Artistes de la Mémoire et les Cadets de la Défense.

Signature de conventions de partenariat au niveau départemental et local.

Questions et Réponses :

Dons : Une partie des dons est envoyée à l'association nationale à Paris.

Subventions : Certaines communes n'ont pas été sollicitées pour des subventions en raison de l'absence de projets spécifiques les concernant et de budgets tendus.

Approbation des comptes rendus : Tous les membres ont reçu les comptes rendus, connectés et non connectés.

Quitus donné au Secrétaire à l'unanimité.

Autres questions abordées :

Remise de Parchemins signés par le Président national à des anciens membres pour leur contribution significative, notamment Léon Albert, Jack Erba et Bernard-Marie Schuck.

Informations sur le Site Internet : Ancien site : Contrat avec ID Informatique terminé, données sauvegardées. Le nouveau site : Nouveau contrat avec NETANSWER pour créer un nouveau site et logiciel comptable. Le site est en phase de finition.

La présidente est la seule responsable de tout ce qui est publié sur le site. Informations et instructions sur l'accès au nouveau site.

Élections au Comité :

Renouvellement de trois membres du comité : Inscrits : 84 adhérents, votants 42 (présents et représentés). Trois candidats sont réélus : Christiane Ducroux, Léon Albert et Jean-Marc Sassier.

Partie Officielle / Accueil des personnalités :

Discours de Madame la Présidente Christiane Ducroux

Introduction et Remerciements : La Présidente remercie les participants pour leur présence, soulignant l'honneur que cela représente.

Équipe et Projets : Une nouvelle équipe a été élue l'an passé et s'est mobilisée rapidement sur des projets initiés par le comité précédent et de nouveaux projets.

Diminution des Membres : La section est passée de 120 compagnons en 2014 à 84 aujourd'hui, avec plusieurs membres non à jour de leur cotisation. Moyenne d'Âge des Membres : La majorité des membres sont âgés, le plus âgé ayant 103 ans et le plus jeune 55 ans.

Réformes de l'Ordre : Le Président de la République a réduit les contingents civils, militaires et étrangers pour la Légion d'Honneur et l'Ordre du Mérite, impactant le nombre de décorations.

Objectifs de l'Ordre National du Mérite selon le Général de Gaulle : • Exemples à la Nation : Encourager l'esprit civique et l'émulation. • Reconnaissance de la France : • Représenter les forces vives de la Nation et promouvoir la parité. • Diversité : Assurer l'accès à l'honneur pour tous les citoyens, quel que soit leur statut social.

Responsabilité des Membres : Maintenir et transmettre les valeurs d'honneur, de mérite et de dévouement aux jeunes générations. Les membres doivent donner l'exemple et soutenir les valeurs de la République.

Conclusion : Les membres sont appelés à tenir le flambeau pour éclairer les jeunes dans la construction de la société.

Discours de Patricia Granet-Brunello, Maire de Digne-les-Bains :

Introduction et Rôle : Accueille l'Assemblée générale en tant que maire, membre de l'association et du Comité d'Honneur. Reconnaissance et Sympathie : Remercie les membres pour leur mérite et leur engagement citoyen, civique et solidaire.

Actions de Mémoire : Félicite les actions menées pour le devoir de mémoire, notamment la cérémonie de la Flamme de la Nation le 3 octobre. La municipalité soutient l'organisation de l'événement en coopération avec le Préfet et les partenaires.

Valeurs Républicaines : Rappelle l'importance de défendre les valeurs de mérite, égalité et solidarité.

Discours de Victor Berenguel, Président de la section des Hautes-Alpes :

Collaboration Régionale : Souligne la proximité géographique et l'importance de travailler ensemble pour des actions communes.

Objectifs de l'Ordre : Valoriser le dynamisme, donner l'exemple et reconnaître la diversité.

Actions Jeunesse : Partenariats avec des jeunes citoyens, Jeunes Sapeurs-Pompiers et cadets de la gendarmerie.

Rôle des Ordres : Importance des ordres comme soutien sociétal en période de crise sociale.

Discours de Daniel Spagnou, Président de l'Association des maires des Alpes-de-Haute-Provence :

Valeurs et Mérites : Importance des mérites dans la vie personnelle et professionnelle.

Expérience Personnelle : Partage de son expérience et reconnaissance reçue.

Hommage à Christiane Ducroux : Félicitations à la Présidente pour ses contributions exemplaires.

Engagement Humanitaire : Souligne l'engagement de Christiane Ducroux dans des projets humanitaires à l'étranger.

Discours de Marc Chappuis, Préfet des Alpes-de-Haute-Provence :

Introduction et Remerciements : Honneur d'être présent et remerciements à la Présidente Christiane Ducroux pour son engagement. Valeurs de l'Ordre National du Mérite : Importance des valeurs humanistes et de l'exemplarité des actions des membres. Égalité et Don de Soi : Réaffirmation de l'égalité et promotion du don de soi-même, comme voulu par le Général de Gaulle. Cohésion Nationale : Urgence de maintenir la cohésion nationale face aux risques de rupture sociale, individualisme et séparatisme.

Rôle des Membres : Importance de l'autorité morale des membres et de leur rôle en tant que figures inspirantes pour la jeunesse. Initiative de la Flamme de la Nation : Remerciements pour l'organisation de cet événement symbolique et son impact sur le rayonnement des valeurs républicaines. Égalité dans la Distinction : L'Ordre National du Mérite doit représenter une égalité réelle dans l'accès à l'honneur et à la reconnaissance.

Reconnaissance Insuffisante : Malgré de nombreuses candidatures, peu de succès dans la reconnaissance des mérites locaux. Nécessité de faire plus de propositions de candidats méritants.

Objectifs Collectifs : Fixation d'objectifs pour identifier des candidats potentiels avec un strict respect de la parité, de l'égalité républicaine et du mérite réel. Engagement et Transmission : Encouragement à transmettre les valeurs de l'ordre et à soutenir les jeunes générations. Citations Inspirantes : Référence aux paroles du Général de Gaulle sur l'importance de l'action.

Cérémonie au Monument aux Morts :

Transport : Un bus a conduit les participants au lieu de mémoire.

Participants et Dépôt de Gerbes : Gerbes déposées par les représentants de l'ANMONM, la maire de Digne-les-Bains, le Vice-président du Conseil départemental, le Conseiller régional et le Préfet.

Conclusion : La journée s'est terminée par un repas convivial au cours duquel compagnons et personnalités ont pu échanger jusqu'à 16h.

Le secrétaire ANM-ONM

Hysoulet Michel

HYSOULET Michel

La Présidente ANM-ONM 04,

C. ducroux

Christiane DUCROUX

Voir les 2 tableaux trésorerie sur la page suivante

Rapport financier de la Trésorière Françoise Mesnière

A.N.M.O.N.M - Section 04

Compte de Résultat Exercice 2023

Solde des comptes repris sur exercice précédent à la date du : 01.01.2023

Nomenclature financière	Crédit Agricole.....	Recettes	Dépenses	Solde
Cotisations (73 compagnons & 1 sympathisante)	2 697,50	1 535,00 €		1 162,50
Abonnements à la revue Le Mérite	352,00	352,00		
Dons (dont 119,5 € adhérents + 100€ M. Girard)	219,50			
Assurance		155,25		
Assemblée Générale	600,00	1 007,00		-407,00
Fournitures Administratives (papier, encre)		459,94		
Frais postaux (Affranchissements)		292,32		
Frais manifestations diverses et voyages				
Frais bancaires		36,00		
Frais d'intervenant porte drapeau		257,89		
Autres Charges Solde (Formation Excel)		26,45		
Don d'intérêt général (CCAS Sisteron)		100,00		
TOTALX	3 869,00	4 221,85		
Solde de l'Exercice 2023 négatif de		-352,85		

Situation financière au 31.12.23

Report 2022	2 780,34
Solde Exercice 2023	-352,85
Solde à reporter au 01.01.2024	2 427,49

N.B.

* 2023 : 76 cotisations réglées dont 2 en 2024 (sur 99 inscrits dans nos listes)

15 régularisations vont être effectives en 2024 = 4 décès, 7 démissions & 4 suspensions

*en 2024 nous comptons donc 84 adhérents dont 2 nouveaux en 2024 :

Mme FAURE Evelyne et M. COUVE Henri

adhérents ayant réglé leur cotisation 2024 63

cotisations 2024 non réglées 21

adhérents pas à jour pour 2023 8

RECAP Prévisionnel				
		dépenses	recettes	solde (perre)
SOLDE GENERAL (perre)			756,00	1 425,00
Catégorie	Sous catégorie			
PROJETS				756,00
Assemblée Générale			498,00	
	Frais de repas (25 x 45 €)		1 125,00	
	Participation AG (22 x 40 €)		-880,00	
Gerbe pour cérémonie			100,00	
Déplacement porte drapeau			53,00	
Dons autres			100,00	
Flamme à Dignes			153,00	
	Transport		0,00	
	Gerbe pour cérémonie		100,00	
	Déplacement porte drapeau		53,00	
	Subventions		0,00	
Visite ENSOSP			350,00	
	Transport		700,00	
	Participation (35 x 10 €)		-350,00	
	Frais de repas		0,00	
	Subventions		0,00	
8 Mai à ?			0,00	
	Gerbe pour cérémonie		0,00	
	Dpt porte drapeau		0,00	
	Subventions		0,00	
Subventions et dons reçus			180,00	
	Subventions		0,00	
	Dons autres		180,00	
COTISATIONS			1 245,00	
2023	Cotisations en net (3 x 15 €)		45,00	
2024	Cotisations en net (80 x 15 €)		1 200,00	
FRAIS ADMINISTRATIFS			1 180,00	
Fournitures administratives	Divers achats		500,00	
Autres fournitures	Baudrier		106,00	
Timbres			300,00	
Frais bancaires			24,00	
Autres charges			0,00	
Assurance multirisques			170,00	
Autres fournitures	Excel pour poste trésorière		80,00	
Conclusion : en 2023 nous n'avions que 353 € d'écart entre recettes et dépenses mais aucun voyage et l'AG ne nous avait coûté que 407€ (23 repas dont 20 payants et 3 invités) Nous avons démarré 2024 avec un solde en banque de 2 427,49 - 756 € Si nos prévisions sont bonnes resterait en banque : 2 427,49 - 371 = 1 671,49 (83 cotisations dont 3 de 2003 + dons)				
Hypothèse avec toutes les cotisations récupérées				
PROJETS			1 001,00	
FRAIS ADMINISTRATIFS			1 180,00	
Subventions et dons			180,00	
COTISATIONS net			1 630,00	
2022 = 6 x 15 €			90,00	
2023 = 8 x 15 €			280,00	
2024 = 84 x 15 €			1 260,00	
SOLDE (perre)			371,00	
Resterait en banque 2 427,49 - 371 =				2 056,49

Quitus donné aux Trésorières (Michèle Zimmer et Françoise Mesnière) à l'unanimité